
COMMUNIQUE DE PRESSE

CENTRES AQUATIQUES : LE DEPARTEMENT PARTICIPE A HAUTEUR DE 1,845 M€

6 JUILLET 2019

L'été, la saison des centres aquatiques ! D'ici la fin du mois de juillet, ce sont trois villes qui verront leur établissement, neuf ou rénové, ouvrir leurs portes et leurs bassins aux habitants et aux touristes : Annonay, Privas et Vernoux-en-Vivaraïs.

Une offre qui s'enrichit en Ardèche et que le Département a largement accompagné au titre de ses règlements d'aide aux communes et avec l'enjeu que chaque jeune ardéchois puisse bénéficier d'un apprentissage de la natation durant sa scolarité... Revue de bassins !

Annonay : de Vaure à Aquavaure

La piscine de Vaure, construite en 1975, était désormais peu adaptée aux nouvelles pratiques aquatiques. Son grand âge allait de pair avec un coût de fonctionnement devenu important.

La piscine a donc laissé place au nouvel équipement « Aquavaure ». Le choix de reconstruire sur le même site a été retenu afin d'assurer une continuité de service et d'accès aux activités aquatiques pendant la période des travaux.

Ce nouveau centre aquatique permet la pratique scolaire (avec la visite d'environ 8 500 élèves par an) et sportive (5 clubs pour 370 licenciés), ainsi que le développement de l'attractivité du territoire à travers un équipement de qualité pour les habitants et l'offre touristique. Il sera géré par Annonay Rhône Agglo, maître d'ouvrage de l'opération.

Sur ce projet de 12 M€, le Département a participé au financement de l'équipement dans le cadre du dispositif Ardèche Durable 2016 (300 000 €) et 2017 (315 000 €) afin de suivre les tranches de travaux. Pour la deuxième tranche de travaux, un supplément de 15 000€ a été alloué au titre du bonus « clauses sociales ».

Centre aquatique de Privas : un rassemblement des équipements

La ville de Privas disposait de deux piscines : une de type « tournesol » en zone périurbaine, et d'une piscine en centre-ville uniquement estivale car totalement ouverte. Ces deux équipements, construits respectivement en 1976 et 1959, commençaient à montrer des signes de vétusté et de dysfonctionnement. Décision a été prise par la mairie de concentrer ces deux piscines en un seul centre aquatique, sur le site de l'ancienne gare, au quartier des mines.

Pour ces travaux représentant un coût de 10,9 M€, le Département a alloué une subvention de 315 000€ dont 15 000€ au titre du bonus « clauses sociales » dans le cadre du PASS Territoires 2018 pour la première tranche des travaux.

300 000€ supplémentaires ont été alloués dans le cadre de PASS Territoires 2019 lors de la commission permanente qui s'est tenue ce 1^{er} juillet.

Le centre aquatique devrait ouvrir ses portes le 15 juillet.

Vernoux-en-Vivaraïs : une rénovation pour un équipement fonctionnel et adapté à la demande des usagers

Vernoux-en-Vivaraïs disposait d'une piscine couverte, construite dans les années 70. Son âge a entraîné un état de vétusté généralisée et un mauvais bilan énergétique. Malgré cela, la demande restait forte avec une fréquentation annuelle de 30 000 entrées et un usage scolaire.

Le projet comprend la réhabilitation et une reconstruction sur site de la piscine intercommunale afin de disposer d'un équipement aux normes, plus confortable, plus économe et permettant de retrouver des espaces fonctionnels et adaptés.

De par son attractivité du territoire et sa volonté de réduire son bilan énergétique, ce projet correspond aux politiques départementales. Le Département a de fait attribué une subvention en 2018, par le biais de PASS Territoires, de 315 000 € dont 15 000€ au titre du bonus « clauses sociales », sur un projet de 3,4 M€.

Pour 2019, le Département a également pu allouer une subvention PASS Territoires de 300 000€ supplémentaires au projet.

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr

